# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN 9 DECEMBRE 1883. Entre les rue Bienville et Conti


## FEUILLETON.

Commencé le 26 août.

### LE MARI DE MARGUERITE

ÉPISODE DE LA GUERRE DU SUD CONTRE LE NORD

PAR Madame S. de la Houssaye [DES ATTAKAPAS]

Suite.

—L'effet de cette hallucination peut avoir les suites les plus dangereuses, dit Horace. Je présume que, depuis qu'elle nous a quittés, elle a beaucoup souffert. Le colonel Valquez a probablement quelques traits de ressemblance avec William Gray; vous savez que le triste sort de ce dernier la préoccupe continuellement. Pourvu maintenant qu'une fièvre cérébrale ne se déclare pas.

—Parlerez-vous de tout ceci au colonel?

—Bien certainement non, répondit Horace. Je ne pourrais le faire sans lui raconter l'histoire de Marguerite.

—Oh! il doit la connaître déjà, dit madame Welwyn, il était l'ami intime de son grand-père, vous le savez.

—Je suis convaincu que le général Mc Vane n'a jamais parlé du déshonneur de son enfant à un étranger. Pauvre enfant! elle paie cher aujourd'hui un moment de folie.

Marguerite, grâce aux tendres soins de ses amis, fut en état au bout d'une semaine de partir pour Boston avec madame Welwyn.

Tous les jours le colonel confédéré se présentait à l'office d'Horace Welwyn pour demander des nouvelles de la fille de son général. Il arriva qu'un matin Jérome Mc Vane entra pour consulter Horace sur quelque point de loi et vit le colonel; il ne put réprimer un mouvement du plus vif étonnement, et ceci était fort extraordinaire, car il fallait beaucoup pour émouvoir et étonner monsieur Jérome Mc Vane.

Welwyn s'était aperçu de l'émotion du jeune avocat et ne le perdait point de vue. Dès que le colonel Valquez fut sorti, Jérome s'écria :

—Horace, quel est cet homme?

—Le colonel Pedro Valquez, officier confédéré et Brésilien de naissance, et en même temps l'homme le plus riche que je connaisse.

—Ah!.... c'est singulier.

—Quoi donc Jérome? Vous m'intriguez à la fin.

—Après tout, ce n'est bien certainement qu'une ressemblance, mais elle est frappante sur ma parole. Si je ne le savais mort et au fond de la mer, je dirais sans hésiter : Cet homme est William Gray, le mari de Marguerite.

Ce fut le tour de Welwyn de tressaillir.

—Ainsi, ils se ressemblent? demanda-t-il sans trahir son émotion.

—On les prendrait pour deux frères jumeaux. Excepté la moustache et les manières du monde, ils sont aussi semblables que peuvent l'être deux gouttes d'eau. C'est vraiment merveilleux.... Un barbier rendrait la ressemblance complète, et alors je suis certain que la mère de ce William Gray, elle-même, pourrait être trompée. J'espère que la pauvre Marguerite ne le rencontrera jamais, car elle le prendrait bien certainement pour un revenant.

Les deux hommes se séparèrent, mais Horace Welwyn resta plongé dans un monde de pensées. Cette curieuse ressemblance était-elle seulement un jeu de la nature, ou Pedro Valquez n'était-il autre que William Gray lui-même?

Le mari de Marguerite pouvait, après tout, avoir échappé au naufrage de la Belle-Louise. Il avait de fortes raisons pour laisser croire à sa mort. Sept années, dans une terre étrangère, pouvaient lui avoir donné la richesse, la moustache et l'usage du monde. A tout prendre, il pouvait y avoir eu une erreur dans le journal et le jeune fermier n'avait peut être pas perdu la vie avec le reste de l'équipage; ces choses peuvent arriver, mais se voient malheureusement plus souvent dans les romans que dans la vie réelle.

—Bah! se dit Horace, tout cela est impossible! le temps des miracles est passé. William Gray est bel et bien noyé et si le colonel Valquez lui ressemble, eh bien, c'est sans doute un caprice de Dame Nature.

Welwyn fut fort occupé toute la journée et n'eut guère le temps de songer au colonel confédéré et au jeune fermier de la Nouvelle-Angleterre; mais, vers le soir, en retournant chez lui, il passa à l'hôtel pour s'informer du colonel; il voulait savoir s'il avait habité le Massachusetts et s'il connaissait quelque chose du naufrage de la Belle-Louise. Comme nous le voyons, un vague soupçon restait au fond du cœur d'Horace Welwyn.

Mais on lui répondit que le colonel avait quitté New-York le soir même sans dire où il allait.

### CHAPITRE XXI

LE MARI DE MARGUERITE

Trois semaines se passèrent avant qu'Horace Welwyn trouvât le temps d'aller voir ce qui se passait à Boston. Les affaires affluaient dans l'office du jeune avocat et ce ne fut qu'à la fin de mars qu'il prit le chemin de fer pour aller passer quelques jours dans sa famille.

—Comment est Marguerite? demanda-t-il à sa belle-mère du corridor étant.

Marguerite elle-même se présenta pour répondre à cette question; mais hélas! ce n'était plus la Marguerite d'autrefois; c'était une ombre qui semblait avoir perdu la couleur et la vie. La lumière avait disparu de ses grands yeux agrandis encore par la maladie, le coloris des lèvres autrefois si rosées. Sa robe pendait en longs plis autour de son corps amaigri et la main qu'elle lui tendit était transparente dans sa maigreur. Le sourire de bienvenue qu'elle lui adressa avait une expression de tristesse qui faisait mal.

—Elle me désole, dit madame Welwyn avec désespoir, je la vois dépérir tous les jours sous mes yeux et ne puis rien faire pour elle. Elle refuse obstinément de voir un médecin; elle prétend que son mal est au cœur et qu'aucun médecin ne pourra rien faire pour elle. Elle ne mange pas, elle ne dort pas, et la regarder seulement me rend folle de désespoir. Cette malheureuse hallucination au sujet de monsieur Valquez est plus forte que jamais et augmente encore chaque fois qu'elle le voit.

—Chaque fois qu'elle le voit?... Que voulez-vous dire? est-ce que par hasard, Valquez serait à Boston?

—Mais certainement ne le saviez-vous pas? Il est venu ici deux ou trois fois et nous l'avons rencontré en société et au théâtre. On dirait qu'il fascine Marguerite. Quand il est là, elle ne voit personne autre, elle reste à le regarder, haletante, égarée, comme si elle était en extase. Tout le monde s'en aperçoit et les remarques vont leur train. Si je ne connaissais pas l'histoire de cette malheureuse ressemblance, je croirais vraiment qu'elle est amoureuse du colonel.

—Et Valquez? Comment prend-il tout cela?

—Bah! il n'a pas même l'air de la remarquer. Il est poli envers elle quand il la rencontre, mais c'est tout. Son indifférence me provoque, je voudrais tant le voir devenir amoureux d'elle et l'épouser.... alors elle oublierait le mort dans les bras de sa parfaite image.

Horace se leva brusquement et alla s'appuyer à la fenêtre. Il y eut un moment de silence.

—Ah! dit-il en revenant vers sa belle-mère, il lui faut un changement de lieu, un mouvement continuel; il faut à tout prix de cette terrible hallucination; elle reste trop livrée à elle-même, et ses pensées la tuent. Savez-vous que cette sombre mélancolie pourrait bien tourner en folie! Je resterai ici quelques semaines et j'essaierai de la distraire.

Horace fit exactement ce qu'il avait annoncé : il consacra tout son temps à la pauvre malade, l'accablant de soins, de prévenances, étant auprès d'elle aussi dévoué que le frère le plus tendre. La rumeur populaire éleva bientôt la voix et annonça partout qu'Horace Welwyn était sur le point d'épouser Marguerite Mc Vane. N'était-il pas partout avec elle? Au théâtre, aux concerts, aux parties, aux promenades, il la suivait partout comme son ombre. Marguerite n'était plus la même, elle n'avait plus de volonté et se laissait conduire entièrement par son ami.

Parmi ceux qui entendirent parler du prochain mariage, l'un des premiers, fut le colonel Valquez. Il avait souvent rencontré Marguerite et Horace ensemble et souvent il les avait suivis d'un regard triste et grave; il visitait rarement la maison de madame Welwyn, mais un matin, il s'y présenta de bonne heure et demanda si madame était visible.

—Madame est à l'église, répondit la servante, mais miss Mc Vane est en haut.

Le colonel resta un moment silencieux, les yeux fixés sur le tapis, les sourcils contractés. Un combat terrible semblait se livrer dans l'âme de cet homme. Enfin, il releva les yeux, sa résolution était prise.

—Priez miss Mc Vane de descendre, dit-il.

La domestique le fit entrer au salon et alla porter sa carte à Marguerite.

Celle-ci descendit froide, pâle, tremblante, dans cet état nerveux où elle était quand elle entendait prononcer le nom du colonel Valquez.

Il se leva en l'entendant entrer, il était lui-même très pâle et son visage avait revêtu une expression de sombre gravité, de sévérité qui ne lui était point habituelle. Il ne la salua pas, il ne lui sourit point, mais la regarda venir, les bras croisés sur sa poitrine, et en apparence froid et dur comme la pierre.

—Je ne vous aurais pas dérangée, mademoiselle, dit-il, si madame Welwyn avait été ici, mais comme le sujet que je voulais lui communiquer vous intéresse personnellement, il est peut-être préférable que je vous parle à vous-même. Maintenant, pardonnez-moi l'impertinente question que je suis obligé de vous adresser : Est-il vrai que vous soyez sur le point d'épouser Horace Welwyn?

Elle le regardait, les yeux dilatés, les lèvres entr'ouvertes, la terreur et l'épouvante sur ses traits pâles d'une pâleur mortelle. Il s'approcha plus près d'elle, aucune compassion, aucune pitié ne se lisaient sur ce visage de granit.

—Ainsi donc, vous m'avez reconnu! dit-il. Sept années n'ont pas effacé de votre mémoire les traits de votre victime! Vous m'avez reconnu depuis le premier moment où vous m'avez vu.... Je le sais. Non! Marguerite Mc Vane, vous ne vous êtes point trompée : je suis votre mari, je suis William Gray!

Elle ne s'évanouit point, elle ne cria point, elle le regarda comme si elle venait d'être frappée de la foudre.

—Je suis William Gray! continua-t-il, sans paraître ému de ce regard désolé. La mer m'a épargné quand elle engloutissait mes camarades; la fortune m'a souri sur une terre étrangère, la gloire m'a couronné de ses lauriers. Je suis William Gray, l'homme que vous avez méprisé, repoussé, foulé aux pieds et qui s'est élevé malgré vous!.... Vous avez brisé mon existence et si je vis aujourd'hui, ce n'est pas à vous que je le dois.

Elle se laissa glisser de sa chaise sur le tapis et éleva vers lui ses deux mains suppliantes.

—Pardon! pardon! essaya-t-elle de crier, mais un son rauque s'échappa seul de sa gorge.

—Relevez-vous, madame, dit-il avec sa froideur glaciale, ne vous agenouillez pas devant moi. Vous avez été la plus cruelle de toutes les épouses, mais demandez pardon à Dieu et non à moi de ce que vous avez fait, il vous pardonnera peut-être lui.... moi! jamais! Le passé n'existe plus.... Je suis votre égal aujourd'hui! Je ne vous dois rien, je ne vous demande rien.... je ne vous connais plus! Et maintenant, permettez-moi de renouveler ma première question : Est-il vrai que vous allez épouser Horace Welwyn?

Aucune réponse ne monta aux lèvres de la pauvre enfant. Sa propre vie en eût-elle dépendu qu'il lui eût été impossible d'articuler une parole. Les mouvements de son cœur se ralentissaient de plus en plus, un nuage couvrait ses yeux et il lui semblait qu'elle allait mourir.

—Ce n'est pas le désir d'empêcher ce mariage qui me guide, continua William du même ton de dureté. Si je parle, c'est seulement par rapport à vous... Si j'avais réellement péri à bord de la Belle-Louise, vous auriez eu le droit de vous remarier, mais, moi vivant, c'est autre chose.... il vous faudra obtenir un divorce. C'est malheureux, j'en conviens, de voir entre vous et le bonheur un obstacle que vous ne pouvez anéantir de vos mains mignonnes. Mais soyez rassurée, monsieur Welwyn est avocat et saura bien ce qu'il faudra faire pour presser les choses.

Il s'arrêta un moment, la regardant, l'écrasant de son regard de glace.

—Ma conscience, reprit-il, m'ordonnait, madame, de vous déclarer mon identité, vous ne pouviez vous remarier lorsque votre premier mari était vivant, et, je le répète, pour que ce second mariage soit légal, il vous faudra demander le divorce. Mais vous êtes libre, madame, d'agir comme vous l'entendrez en ce cas. Le monde me connaît sous le nom de Valquez; ne craignez rien, je ne dirai pas à ce monde qu'autrefois vous vous êtes abaissée jusqu'à épouser un vulgaire fermier du Massachusetts; et même qu'on le saurait, un second mariage laverait la tache que le premier a imprimée à votre front. Avant de vous quitter, permettez-moi, madame, de vous féliciter de votre choix; il n'est aucune femme au monde qui ne doive être fière de devenir la femme d'Horace Welwyn. Si Horace désire me voir, il me trouvera à la Révère. J'y resterai toute la semaine. Et maintenant, madame, pardonnez-moi de vous avoir imposé cette désagréable entrevue et permettez-moi de vous dire adieu.

Il était parti! Elle resta là, repliée sur elle-même, aux pieds du fauteuil dont elle avait glissé, sans mouvement, sans avoir la force d'appeler, d'articuler une parole. Mais si la paralysie morale qui s'était emparée d'elle lui enlevait l'usage de la voix, elle ne lui ôtait pas l'usage de la pensée. Ainsi c'était lui! c'était bien lui! Son cœur ne l'avait point trompée! C'était William! c'était son mari!

Pour la première fois, elle réalisait ce qui venait de se passer. Tout revenait à sa pensée, elle entendait tout.

Il avait été dur, brutal envers elle, il lui avait adressé les paroles les plus cruelles.... mais qu'importe? il n'est pas mort! son sang n'est plus sur sa tête!... Il l'a accablée de mépris, foulée aux pieds! Oh! qu'importe? qu'importe? n'est-elle pas prête à baiser ses pieds, à s'humilier devant lui, à crier pardon?...

Elle chercha à se lever, elle se raidit contre la faiblesse qui s'emparait de plus en plus d'elle; hélas! son courage ne fut pas le plus fort dans cette circonstance. Dans un cri d'angoisse qui s'échappa du plus profond de son âme, elle appela William et tomba évanouie sur le tapis.

Une demi-heure plus tard, lorsque madame Welwyn et Horace revinrent de l'église, ils entrèrent au salon et trouvèrent la pauvre Marguerite étendue sur le tapis, pâle, froide, sans souffle et ayant toute l'apparence d'une jeune morte.

En un instant, tout fut confusion dans la maison. Au bruit de la sonnette vivement agitée, tous les domestiques se précipitèrent dans le salon, ils furent accablés de questions, mais ils ne savaient rien.

—Qui est venu pendant mon absence? demanda madame Welwyn.

—Un monsieur, répondit la servante qui avait introduit le colonel Valquez. Il a demandé madame, d'abord, mais quand il a su qu'elle était sortie, il a envoyé sa carte à miss Mc Vane en la priant de descendre.

Madame Welwyn fit signe aux domestiques de sortir.

—Ce doit être le colonel Valquez, dit-elle à Horace qui, à genoux près de la pauvre évanouie, soutenait sa tête en lui faisant respirer un flacon de sels. Horace était trop inquiet, trop ému, pour répondre à sa belle-mère.

Bientôt les grands yeux gris s'ouvrirent d'eux-mêmes et se promenèrent indécis sur les visages de ses amis.

—Où est William? demanda-t-elle d'une voix qui s'exhalait comme le dernier souffle d'un mourant.

—Toujours ce nom! toujours cette pensée incessante! s'écria madame Welwyn avec impatience. Horace s'était penché sur la jeune femme, pour mieux entendre les sons inarticulés qui s'échappaient par saccades de ses lèvres pâles.

—Il vit!.... reprit Marguerite!.... Il vit!... je l'ai vu.... là.... tout-à-l'heure... Il n'est pas mort!... Oh! merci, merci, mon Dieu!

—Mais de qui parle-t-elle? qu'est-il arrivé? demanda madame Welwyn d'une voix où la pitié le disputait à l'impatience.

—Marguerite.... mon amie! disait doucement Horace.... parlez-nous.... qui avez-vous vu? que vous est-il arrivé?

Elle le regarda et élevant la main comme pour repousser une apparition :

—William! répéta-t-elle.... Il était là... où est-il? dites-moi Horace?

—Devient-elle folle? demanda madame Welwyn.

—Oh! non, non, je ne suis pas folle, s'écria la pauvre enfant en se relevant sur son séant. Mon cœur ne m'avait pas trompée.... Je l'ai reconnu la première fois que je l'ai vu.... Oh! madame... Oh! monsieur Welwyn... je vous l'avais bien dit... le colonel Valquez n'est autre que mon mari, William Gray.

### CHAPITRE XXII

UN CŒUR DE ROC

Le colonel Valquez ou plutôt William Gray, le mari de Marguerite, était assis à la fenêtre de l'hôtel où il logeait, fumant force cigares et attendant un visiteur qu'il était sûr de voir arriver. Il ne se trompait point dans son attente. Un peu avant onze heures, le lendemain de sa visite chez madame Welwyn, un domestique entra, portant un petit plateau d'argent sur lequel se voyait une carte de visite qu'il présenta au jeune officier en disant qu'un monsieur le demandait au salon.

—Faites-le monter, répondit monsieur Valquez, après avoir lu le nom inscrit sur la carte.

Il lui était inutile de consulter la carte, il savait parfaitement le nom de son visiteur.

—Faites monter ce monsieur, avait-il dit, et cinq minutes plus tard, Horace Welwyn entrait dans la chambre.

Le colonel ôta son cigare de sa bouche et se leva pour le recevoir.

—Bonjour Welwyn, dit-il en tendant la main au jeune avocat. J'attendais votre visite.

Horace prit la main qu'il lui tendait et la garda dans la sienne. Ses yeux attachés sur ceux du colonel, semblaient vouloir interroger son âme.

—Est-ce vrai? demanda-t-il enfin, est-ce vrai, Valquez? Je ne puis le croire... la chose est aussi extraordinaire que romantique.

—Vous voulez parler de ma petite mascarade, n'est-ce pas? C'est aussi vrai que l'Evangile. Voilà trois ans que je navigue sous de fausses couleurs. Mais, asseyez-vous donc.

—Et... vous êtes bien William Gray?

—En chair et en os. J'ai toujours été William Gray; seulement....

—Seulement,.... reprit Horace, avant d'aller plus loin, dites-moi : comment faut-il vous appeler aujourd'hui?

—Valquez. Je crois qu'il est plus prudent de garder ce nom quelque temps encore : un changement amènerait des questions et des remarques que je veux éviter.

Il y eut un instant de silence. Horace Welwyn paraissait embarrassé, ne sachant comment toucher au sujet qui l'amenait; le colonel vint à son secours et lui tapant amicalement sur l'épaule :

—J'en suis fâché pour vous, Welwyn, dit-il, mais, à tout prendre, il n'y a rien de ma faute dans ce qui est arrivé.

Horace rougit et répondit de plus en plus embarrassé :

—Fâché pour moi! Vraiment, colonel, je ne vous comprends pas.

—Non? c'est singulier. On m'a pourtant assuré que vous étiez sur le point d'épouser miss Marguerite Mc Vane.

Il prononça ce nom avec le même sang-froid que s'il se fût agi d'une parfaite étrangère et alluma un autre cigare.

—On vous a trompé, répondit l'avocat; rien de semblable n'existe. Il est vrai que j'ai recherché la main de madame Gray, mais elle m'a refusé deux fois.

Le colonel Valquez fit un mouvement d'impatience.

—Je vous en prie, dit-il, ne lui donnez pas ce nom, elle n'y a aucun droit. Il y a longtemps, je le sais, qu'un divorce aurait été obtenu si la nouvelle de ma mort n'était parvenue à sa famille.

—Je crois que vous vous trompez, colonel, répondit Horace. Je suis convaincu que Marguerite n'aurait jamais consenti à aucune mesure de ce genre. Personne ne regrette plus qu'elle ce qui s'est passé. L'annonce de votre mort a été un coup si terrible pour elle que sa vie, sa raison, ont été dans le plus grand danger. Dès le moment où vous l'avez quittée, elle a compris son injustice et aurait tout donné pour avoir le droit de la réparer. Se croyant libre, elle a cependant refusé des offres de mariage des plus avantageuses. Elle s'était juré de rester fidèle à votre mémoire. Si elle ne porte pas publiquement votre nom aujourd'hui, ce n'est pas sa faute, elle a repris son nom de jeune fille par l'ordre de son grand-père. Croyez-moi, colonel Valquez, jamais femme n'a été plus pure, plus vraie, plus fidèle que Marguerite.

Le colonel attacha ses yeux perçants sur ceux d'Horace Welwyn.

—Horace, dit-il, vous venez de me dire que miss Mc Vane vous avait refusé deux fois; est-il impertinent de ma part de vous demander si vous l'aimez.

Pour la seconde fois, le sang monta au visage du jeune avocat.

—Je ne sais pas, dit-il après un moment de silence, si vous avez le droit de m'adresser cette question, mais cependant je veux bien y répondre. Oui, colonel Valquez, je l'aime! Je l'aime, comme jamais encore il ne me sera possible d'aimer une autre femme.

—Et cependant vous paraissez tout disposé à renoncer à elle!

—Renoncer à elle! s'écria Horace Welwyn avec surprise; mais quels droits possibles ai-je sur elle? une femme mariée?

—Mais mon ami, répondit le colonel avec le même sang-froid que s'il se fût agi des affaires d'un autre; vous, un avocat, avez donc oublié la loi du divorce? Ah! je vous cède cette femme de grand cœur... et suis prêt à résigner en votre faveur tous les droits que je puis avoir encore sur elle.

Horace fronça le sourcil et un nuage de mécontentement se répandit sur son front incliné. Il resta silencieux un moment.

—Colonel Pedro Valquez, dit-il enfin, en relevant vers lui ses regards chargés d'une sorte de colère sourde; vous vous méprenez étrangement... Vous semblez avoir de moi une singulière opinion.... mais, permettez-moi de vous dire que mille divorces ne m'amèneront jamais à épouser la femme d'un autre. Marguerite est votre femme, par la loi de Dieu et des hommes, et rien ne me rendrait plus heureux que de vous voir réconciliés.

—De par le ciel! vous ne verrez jamais cela, s'écria le colonel, et nous ferons tout aussi bien de changer de conversation. Je suis lent à la colère, monsieur Welwyn, mais lorsqu'elle s'empare de mon cœur, elle me rend le pardon impossible. Lorsque j'ai quitté le Massachusetts, il y a sept ans, ma résolution était bien arrêtée : je quittais miss Mc Vane pour toujours. Nos deux routes dans la vie devenaient différentes, elle allait de son côté, moi du mien. Non! s'écria-t-il en s'animant, vous ne savez pas tout le mal que m'a fait cette femme. Grâce à elle, je ne crois plus à rien. Je l'ai adorée comme on devrait adorer Dieu seul, et, en réponse à cet amour, elle m'a humilié.... elle m'a jeté l'insulte et le mépris à la face, trouvant pour moi seul les épithètes les plus grossières, les reproches les plus sanglants.... Elle m'a fait douter de Dieu et de moi-même. J'ai été pour elle un jouet, finalement de son caprice; puis le caprice satisfait, elle a brisé le jouet et l'a rejeté avec dégoût.

Dans un moment de folie, de désespoir, après avoir été poussé à bout par tout ce que le mépris a de plus bas, la haine de plus mortifiant, j'ai quitté mon toit en désespéré, appelant la mort et m'occupant fort peu de ce que le sort me réservait; je m'engageai comme matelot à bord de la Belle-Louise. Ce bâtiment périt au milieu d'un orage épouvantable. La mer qui a englouti dans ce naufrage tant d'autres hommes plus heureux que moi, a épargné ma vie. Pendant vingt-quatre heures, je roulai sur les flots de l'Océan avec le mât auquel je m'étais attaché. Un passager s'y était cramponné comme moi et nous fûmes sauvés ensemble par un navire qui faisait voile pour la Nouvelle-Orléans.

L'homme qui fut sauvé avec moi se nommait Pedro Valquez... Un peu de patience, ajouta le colonel en voyant le mouvement d'étonnement qu'Horace n'avait pu réprimer, un peu de patience et vous verrez que j'ai le droit de porter ce nom. Valquez était Brésilien et fils d'un homme trois fois millionnaire. Nous restâmes environ un mois à la Nouvelle-Orléans, car mon compagnon, fort malade déjà à l'époque du naufrage, épuisé par ses efforts pour sauver sa vie, fit une terrible maladie. Je ne le quittai pas d'une minute pendant ces moments de souffrance, et dès qu'il fut assez fort pour entreprendre le voyage nous partîmes ensemble pour le Brésil. Pedro avait exigé que je l'accompagnasse; il voulait me présenter à son père et il avait encore besoin de mes soins. Cette dernière circonstance seule me décida à partir avec lui.

Le jeune Valquez avait pour l'étude une véritable passion; prenant en pitié mon ignorance, il me fit partager ses études et me guida lui-même dans celle des langues et des différentes sciences auxquelles il s'initiait. Voilà comment j'ai fait mon éducation.

Monsieur Valquez partageait la tendre amitié que me portait son fils. Il trouvait que je ressemblais à Pedro et m'appelait son second fils. Un terrible coup était réservé au pauvre père : Pedro d'une santé faible, épuisé par l'étude à laquelle il se livrait avec tant d'ardeur, mourut trois ans après notre commun naufrage. Monsieur Valquez, dès ce moment, reporta sur moi toute la tendresse qu'il avait eue pour son fils; il m'adopta publiquement, exigea que je prisse son nom et, à sa mort, arrivée quelques mois plus tard, il me laissa tous ses biens. Alors, avec la fortune et l'éducation, il me vint un ardent désir de revoir ma patrie et ma pauvre mère. Rien ne me retenait plus au Brésil, je partis et j'arrivai juste à temps pour prendre part à la grande rébellion qui venait d'éclater. Le Sud est le lieu de ma naissance, la terre que j'aime, et je combattis pour défendre ses droits.

*La fin à Dimanche prochain.*

---

On demandait à un ténor marseillais pourquoi il ne chantait plus que dans les concerts.

—Mon Dieu, c'est bien simple : un jour, je suis tombé dans mon escalier, j'ai cassé ma voix; et voilà pourquoi je ne chante plus que "des morceaux!"

---

## LISTE DES NAVIRES.

**Partant pour la Nouvelle-Orléans.**

NEW-YORK.
Steamship Morgan City, Adams.... parti 1 déc
Brick Helen M Rowley, Rowley, ....expédié 1 déc
Steamship New Orleans, Maney ....parti 5 déc
Steamship Algiers, Percy ....parti 5 déc
Goelette Rebecca J Moulton, Atwood, expédié 1 déc

BOSTON.
Goelette Ella M Watts, Guery,....expédié 28 nov
Barque E A Allen, Tarr, ....expédié 6 nov

BRISTOL.
Barque Principe de Napoli, Contandi, ...parti 26 oct

PHILADELPHIE.
Steamship Guinnar, Snow, ....parti 28 nov
Goelette Furman L Mulford.—, ....partie 15 nov

BOOTHBAY.
Goelette Nettie Rogers,—en chargement 20 nov

BREME.
Barque Winnepeg, Hughes, ....partie 27 nov
Barque Auguste, Von Harten, ....partie 16 nov

BORDEAUX.
Barque Alphonse et Marie No 2, Privat, ...partie 27 nov
Barque Lina, Ivancich, ....partie 26 oct

BARCELONE
Steamship Norfolk, Woolston, ....parti 11 nov
Steamship Jose Baro, ....parti 15 nov
Navire Lizzie Moses, Cox, ....parti 30 oct
Navire Shatburne, Murray, ....parti 7 nov
Barque Alma, ....parti 26 nov
Barque Elise, Dahlstrom, ....partie 7 nov

CARDIFF.
Steamship Anjer Head, Maney, ....parti 18 nov

GLASGOW.
Navire Lenarkshire, Birnie, ....parti 29 oct

HAVRE.
Steamship Clapeyron, Ganello, ....parti 5 nov
Steamship Marcelli a Rueillas, ....parti 25 oct
Navire McDougall, Davis, ....parti 24 oct

LISBONNE.
Barque Emilia T, Radonicich, ....parti 22 nov

LIVERPOOL
Steamship Alvah, Watson, ....parti 22 nov
Steamship Mississippi, Wall, ....parti 10 nov
Navire Armida, Conolich, ....parti 27 nov
Navire Lady Palmerston, Johnson, ....parti 28 nov
Navire Ryerson Chawe ....parti 28 nov
Navire Potter Young Saunders ....parti 27 nov
Navire Wm Law Hilton ....parti 7 nov
Navire Nettie Murphy, Doty ....parti 1 nov
Barque Goalteri Tarrabochia, Terrabochia, ...en chargement 6 nov
Barque Mary Durkee, Newcomb, ....parti 21 oct

LONDRES
Barque Arciduca, Rodolfo, Martinolich, expédié 3 déc

MARSEILLE.
Barque Guille R. Romano, en chargement 3 nov

NEWPORT.
Steamship Clare, Pollefsen en chargement 8 nov
Steamship Cassius, Hetch, ...en chargement 19 nov

PENARTH.
Steamship Northern, Watson......parti 23 nov

RIO DE JANEIRO.
Steamship Humboldt ——, en chargement 24 nov
Steamship Archimedes, Davies... parti 20 nov
Navire Caledonia, Potter, en chargement 31 oct
Barque Kongsbyrd, Machaelsen, en chargement 31 oct
Barque Emmanuel Swedenborg, Anderson..... parti 5 nov
Barque San Giuseppe, Esposito,.....partie 24 oct

SUNDERLAND.
Steamship Good Hope, Rees ........parti 17 nov

ST. VINCENT, CAP VERT.
Steamship Rostorme ——, dans le port 17 nov
Steamship Blue Jacket,——, dans le port 17 nov

TARRAGONE.
Brick San Prince, Bussacca,........parti 12 nov

VILLE DU CAP.
Barque Josip, Juricevich,.........partie 15 oct
Barque Sansome, Camponi.........partie 17 oct
Barque Vesuvio, Longobardez, ....partie 29 nov

WEST HARTLEPOOL.
Barque Dovett Dobrovacki, Jusich, parti 26

---

**Liste complète des navires dans le Port de la Nlle-Orléans**

*Comprenant les noms des navires et de leurs capitaines, ceux des consignataires, avec indication du tonnage, du mouillage et de la destination*

STEAMERS.

Alava Esp 1277 Longa pour Liverpool 28 1er dist. A K Miller &co
Clinton Am. 1187 ——— Laid Up Alger, C A Whitney &co
Chancellor Ang. 1677 Lynas pour le Continent Elevateur, N O Elevator Co
Le Chatelier Fr. 1479 Guillaume pour le Havre 26 3e dist A Schreiber
Discoverer Ang. 1458 Hughes pour Liverpool 10 2e dist Lucas E Moore &co
Dupuy de Lome Fr. 2861 Des anoille pour le Havre Alger, Forstall Clayton &co
Gussie Am, 998 Hill Laid Up Alger, M La & T RR & SS Co
Glenorchy Ang, 1775 Gelge pour Liverpool Gouldsboro A K Miller &co
Haverton Ang, 1645 Wyndam pour Brême 40 4e dist. Forstall Clayton &co
Hutchinson Am, 910 Brown pour la Havane et la Floride, Alger, M La & T RR & SS Co
Huntington Ang, 1464 Whitburn pour Brême 35 1er dist, Forstall Clayton &co
Inventor Ang, 1536 Reynolds pour Liverpool 10 2e dist, Lucas E Moore &co
Heredia C.s Rican, 296 Doane pour Port Limon 14 1er dist, C A Fish &co
Louisiana Am, 1806 Gager pour New York 8 2e dist, A Moulton &co
Marco Aurelio Ang. 411 Morgan Laid Up Alger, E Pilsbury Sons
Marion Ang, 1356 Jeffreys pour Liverpool 38 1er dist. Thos J Irvine &co
Mississippi Ang. —— Wall pour——— 47 4e dist, Silas Weeks &co
Nantes Fr, 2679 pour le Havre 44 4e dist, Forstall Clayton &co
New York Am, 1253 at New York Alger, M L & T RR
Riverdale Am, 1311 pour Sébastopol 21 1er dist, Koop &co
St. Mary Am, 1095 ——— pour ——— Alger, M L & T RR & SS Co
Serra Esp, 1624 Ciarde pour Liverpool 37 1er dist, A K Miller &co
Triano Esp. 1424 Ituwieta pour Liverpool 1re rue, Hall & Vaughan
Timsah Ang, 914 Wilson pour le Havre 46 4e dist, A K Miller &co
W G Hewes Am, 675 Hill pour——— Alger, M La & T RR & SS Co

NAVIRES

Charles Ang, 1560 Perry pour le Havre 46 4e dist, A K Miller &co
Citadel Ang, 1558 Henry pour Liverpool 26 3e dist, DeWolf & Hammond
Dora Esp, 1118 Radoslovich pour le Havre 25 3e dist, S A Cosulich
Friedrich All, 1463 Bruggeman pour Brême 28 3e dist, A K Miller &co
Gustaf Adolf Rus, 1192 Dahlberg pour le Havre 46 4e dist. Hall & Vaughan
Importer Ang, 1447 Smith pour le Havre 6e rue, DeWolf & Hammond
Lydia Skolfield Am 1201 Miller pour le Havre 34 1er dist. Silas Weeks &co.
Scotia Am, 1113 Sprague pour le Havre 3e rue A K Miller &co
Syskomea Rus, 1040 Kepplerus pour l'Espagne 8e rue, G Correl &co
Vancouver Ang, 1376 Allen pour le Havre 38 3e dist, A K Miller &co

BARQUES.

Agostino C Aut, 839 Premuda pour le Havre 16 2e dist, S A Cosulich
Alberto Aut, 611 Cragnez pour Trieste 35 3e dist, Forstall Clayton &co
Annie Lyle Ang, 1946 Millar pour Liverpool 4e rue, DeWolf & Hammond
Attivo Aut, 531 Cosovich pour Trieste 36 3e dist, Forstall, Clayton &co
Bertha All, 1155 Koster pour le Havre 38 3e dist, A K Miller &co
Conquistatore Ital, 501 Somma pour ——— Point A K Miller &co
Domenico Lanata Ital, 559 Farina pour Gênes 36 3e dist, A K Miller &co
Elios Aut, 655 Ivancich pour Gênes 16 2e dist, S A Cosulich
Guiseppe Lanata Ital, 462 Pradunno pour Barcelone Pie Tier, A K Miller &co
Guglielmo D Aut, 533 Francis pour Liverpool 25 2e dist, S A Cosulich
John Watt Am, 1104 Sweetser pour le Havre 31 1er dist, Silas Weeks &co
Louisiana Ital, 639 Podesta pour Gênes, 18 2e dist, A K Miller &co
Lincoln Aut, 763 Capponi pour le Havre 17 2e dist, S A Cosulich
Luigia Maddalena Ital, 551 Gaggero pour——— 27 3e dist, S A Cosulich
Lady Russell Ang, 320 Laurenson pour le Havre, 48 4e dist, DeWolf & Hammond
Nimrod Aut, 620 Gerolimich pour——— 18 2e dist, S A Cosulich
Roma Aut, 632 Gerolimich pour le Havre 19 2e dist, S A Cosulich &co
R A Allen Am, ——— Tarr pour——— Point au capitaine
Sator Aut, 634 Mirje pour Trieste 16 2e dist, S A Cosulich
Sesti Dubrovacki Aut, 659 Suber pour le Havre 34 3e dist, A K Miller &co
Souvenir Nor, 401 Sorensen pour Barcelone 32 1er dist, Hall & Vaughan
Unita Parenta Aut, 542 Suber pour——— 34 3e dist, A K Miller &co

BRICKS.

Opalacha Am, 498 Griggs pour Aspinwall 5e rue, Jos Keller & Son
Prime Ital, 199 Cassaro pour ——— Pie Tier, Mascetti et Meunes
Yeabbie Mex, ——— Espinola pour ——— 34 3e dist, au capitaine

GOELETTES.

Anna L Mulford Am, 518 Thompson pour Baltimore, 17 2e dist, E A Yorke
Charles S Davis Am, 509 Hand pour Baltimore Pie Tier, E A Yorke
E L Cunningham Am, 496 Somers pour ——— 17 3e dist, Jos Kelley & Son
Hermine Mex, 130 Llorens pour ——— 37 3e dist, G Gorral &co
John H Kranz Am, 552 Pitcher pour Providence, — 1er dist, au capitaine
Maria Mex 190 Puig pour Tabasco Pie Tier, [illegible]
Revolist Am, 411 Nickerson pour Belize 12 1er dist, E Pilsbury Sons
Robt Ruff Am, 206 Lee pour Morgan City 12 1er dist, Woodward Wight &co
Santo Oteri Am, 163 Blair pour ——— 14 1er dist S Oteri
Segrin Am, 165 Ricker pour ——— 3e dist, J J Fernandez & Bro.

---

### ETAT DE LA LOUISIANE,

PAROISSE ET VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

AUJOURD'HUI, 15 NOVEMBRE, EN L'AN de N. S. mil huit cent quatre-vingt trois, et de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, la cent huitième, devant moi Andrew Hero, jr., notaire de la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en présence des témoins ci-après désignés, ont comparu personnellement Ernest Miltenberger, de cette ville, Président, et Scott McGehee, aussi de cette ville, Secrétaire de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUD DE LA NLLE-ORLEANS (SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS) institution dûment organisée de cet Etat, établie en cette ville, et créée en vertu d'un acte passé devant Théodule Buisson, notaire de cette ville, le dix-septième jour d'octobre, mil huit cent quatre-vingt-deux, enregistré au bureau des Hypothèques de cette paroisse dans le Livre No 226, page 210 et suivantes, lesquels agissent en leurs différentes capacités et au nom de la dite Compagnie, en vertu de l'autorité dont les ont revêtus les actionnaires dans une réunion générale tenue au bureau de la dite Compagnie, en cette ville, le quatorzième jour de novembre courant. Une copie dûment certifiée de la résolution adoptée par les actionnaires sus-mentionnés est annexée au présent acte.

Lesquels comparants ont respectivement déclaré en leurs dites capacités qu'une réunion générale des actionnaires de la dite Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans avait été convoquée et tenue au bureau de ladite Compagnie, en cette ville, le quatorzième jour de novembre de la présente année, à l'effet d'introduire certaines modifications et additions et certains changements dans la charte ou acte d'incorporation de la dite Compagnie passé devant le dit notaire Théodule Buisson, le 17 octobre 1882, après trente jours d'avis de la dite réunion donné, par voie d'annonces publiées pendant trente jours dans le *Daily Picayune* de la Nlle-Orléans et le *Times-Democrat*, deux journaux quotidiens de la Nouvelle-Orléans, ainsi que l'exige la loi, et conformément aux dispositions de l'article 9 de la charte de ladite Compagnie. Lesquels comparants ont aussi déclaré qu'à ladite réunion générale il s'est trouvé présent des actionnaires de la dite Compagnie ou des agents autorisés d'actionnaires, représentant seize cents sept actions du capital de ladite Compagnie, et qu'il a été décidé, avec l'assentiment de toutes les actions représentées à ladite réunion, que les modifications suivantes seraient introduites dans la charte ou acte d'incorporation sus-mentionné de ladite "Southern Insurance Company of New-Orleans," passé devant ledit notaire, Théodule Buisson, le 17 octobre 1882, savoir :

PREMIÈREMENT

Que le paragraphe de l'article Six de ladite Charte dudit acte d'incorporation, lequel est maintenant ainsi conçu :

"Tout actionnaire pourra, quand il le voudra, payer comptant, en partie ou en totalité, le montant dû sur les actions qu'il possède, et il aura droit, dans ce cas, à l'intérêt au taux de six pour cent par an, sur ce paiement opéré par lui, à partir du jour où il les aura faits," soit changé, modifié et amendé de manière à se lire de la manière suivante :

"Tout actionnaire pourra, quand il le voudra, payer comptant, en partie ou en totalité, le montant dû sur les actions qu'il possède, et il aura droit, dans ce cas, à l'intérêt au taux de huit pour cent par an sur les paiements opérés par lui, à partir du premier jour de janvier mil huit cent quatre-vingt quatre, et l'intérêt sera payable, s'il est acquis pendant le semestre, le quatrième lundi de janvier et le quatrième lundi de juillet."

SECONDEMENT

Que cette partie de l'article sept de la charte ou acte d'incorporation relative à la division des profits, laquelle est maintenant ainsi conçue :

"Les profits nets de la Compagnie, prélèvement fait des dépenses générales et de l'intérêt au taux de six pour cent par an sur le montant des actions payées, à partir de la date de leur paiement, lequel intérêt sera servi tous les six mois (s'il a été réalisé), le quatrième lundi de janvier et de juillet, seront, à la fin de chaque année, appliqués de la manière suivante :

"Vingt-cinq pour cent seront retenus comme fonds de réserve au profit et pour la garantie du capital social.

"Vingt-cinq pour cent seront divisés parmi les actionnaires comme dividende-argent sur les actions payées.

"Cinquante pour cent seront divisés au prorata parmi tous les assurés sur le montant des primes payées au comptant; néanmoins aucun dividende de moins de cinq dollars ne sera déclaré, et aucun dividende déclaré ne renfermera de partie fractionnaire de dollars. Les parties fractionnaires dont il s'agit seront portées au crédit du fonds de réserve," soit changée, modifiée et amendée de manière à se lire comme suit :

"Après prélèvement des dépenses générales et de l'intérêt au taux de huit pour cent par an sur le fonds capital, ainsi que le stipule l'article six de cette charte les profits nets de la Compagnie seront appliqués comme suit à la fin de chaque année fiscale :

"Vingt cinq pour cent seront retenus comme fonds de réserve au profit et pour la garantie du capital social.

"Vingt cinq pour cent seront divisés parmi les actionnaires comme dividende-argent sur les actions payées.

"Et cinquante pour cent seront divisés au prorata parmi les assurés de la Compagnie sur le montant des primes (nettes) acquises de chacun."

Et les dits comparants déclarent en outre que, en considération de ce qui précède, et en vertu de l'autorité dont les ont revêtus les actionnaires de ladite Compagnie d'Assurances du Sud de la Nouvelle-Orléans, ils signifient formellement et font savoir par les présentes que, de la manière prescrite par la loi et conformément aux dispositions de la Charte de ladite Compagnie les articles 6 et 7 de la charte ou acte d'incorporation de ladite Compagnie d'Assurances du Sud de la Nouvelle-Orléans ont été changés, modifiés et amendés dans le sens indiqué plus haut. Ils ordonnent en conséquence que les modifications, changements et amendements ci-dessus introduits dans les articles six et sept de la charte ou acte d'incorporation de ladite Compagnie d'Assurances du Sud de la Nlle-Orléans, soient enregistrés et publiés de la manière prescrite par la loi; afin que lesdits changements ou amendements tiennent désormais et en tout temps tels qu'ils sont énoncés ci-dessus et soient en pleine vigueur à l'égard de quiconque est en ce moment ou pourra être plus tard actionnaire de ladite Compagnie d'Assurances du Sud de la Nlle-Orléans.

Fait et passé en mon bureau, à la Nlle-Orléans, en présence de John J. Ward et d'Achille J. Ferran, témoins, tous deux de cette ville, lesquels signent avec les parties et moi, notaire, ce jour et à la date ci-dessus.

Original signé :

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
JNO. J. WARD.
A. J. FERRAN.
ANDREW HERO, Jr., Notaire.

Je, soussigné, annotateur des hypothèques en la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie que l'acte d'amendements ci-dessus de la charte de la "Southern Insurance Company of New Orleans," a été ce jour dûment enregistré à mon bureau, dans le livre No 226, page 5?6 et suivantes.

Nouvelle-Orléans, 16 novembre 1883.
GEO. GUINAULT, Député-Annotateur.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nlle-Orléans.

Moi, Andrew Hero Jr., notaire, dûment commissionné et qualifié pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie que ce qui précède est une copie exacte et correcte de l'acte original enregistré dans mes archives.

En foi de quoi j'appose ici ma signature et le sceau de mon bureau à la Nlle Orléans, Louisiane, ce 19e jour de novembre, A. D. 1883
ANDREW HERO, Jr., Notaire.
25 nov—5D

---

## Compagnie d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

Bureaux : coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS :
J. F. SCHRODER, président. NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT, RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, au 30 juin, 1882, est comme suit :

Actif....$4,407,909 24
Passif....2,670,283 44
Surplus....$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant secrétaire résident.
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident.
Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1883—1an

---

## Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849; —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1869.

CAPITAL EN ARGENT....$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, émises contre les risques d'incendie.

W. A. LYMAN.... Président.
[illegible].... Vice-Président.
[illegible].... Secrétaire.

Directeurs
Samuel H. Kennedy, Paul E. Mortimer, Victor Meyer, Joseph Bowling, [illegible]

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
2—1an vs

---

QUARTIER GÉNÉRAL DU COMITÉ CENTRAL D'ETAT, Parti Démocrate, Etat de la Louisiane. Nlle-Orléans, 24 octobre 1883.

A la réunion générale du Comité Central d'Etat, tenue au salon P, de l'Hôtel St. Charles, en cette ville, le 22 et le 23 octobre 1883, les résolutions suivantes ont été votées :

Résolu, Que chaque paroisse, et chaque ward de la ville de la Nouvelle-Orléans, nomme un délégué par chaque 200 votes démocratiques, et un délégué en sus pour chaque fraction de cent en plus de ces votes, donnés soit au général Wiltz ou au général Hancock, en prenant le vote le plus élevé comme base de la représentation. Il est bien entendu que chaque paroisse ou ward aura droit à un délégué au moins.

Résolu, Que la Convention chargée de désigner les candidats démocrates pour les fonctions d'Etat soit tenue au Capitole, dans la ville de Baton Rouge, mardi, le 18 décembre 1883.

Conformément aux résolutions ci-dessus, la Convention chargée de désigner les candidats démocrates pour les fonctions d'Etat, dont l'élection doit avoir lieu le mardi suivant le troisième lundi d'avril 1884, se réunira au Capitole, dans la ville de Baton Rouge, MARDI, le 18 décembre, à midi. Chaque paroisse et chaque ward de la paroisse d'Orléans aura droit aux délégués dont le nombre est indiqué ci-après :

| Paroisses. | Vote de Wiltz. | Vote de Hancock | Nombre de délégués. |
|---|---|---|---|
| Ascension | 414 | 411 | 2 |
| Assomption | *1,506 | 796 | 3 |
| Avoyelles | *1,609 | 1,310 | 6 |
| Baton Rouge, E. | *1,591 | 1,152 | 8 |
| Baton Rouge, W. | *329 | 290 | 2 |
| Bienville | *1,101 | 763 | 6 |
| Bossier | 1,536 | *2,144 | 11 |
| Caddo | *2,672 | 2,478 | 13 |
| Calcasieu | *1,409 | 784 | 7 |
| Caldwell | *682 | 529 | 3 |
| Cameron | *252 | 165 | 1 |
| Carroll, E | 181 | 909 | 1 |
| Carroll W | *5?2 | 247 | 3 |
| Catahoula | *860 | 616 | 4 |
| Claiborne | *1,726 | 1,352 | 9 |
| Concordia | 1,269 | *1,445 | 7 |
| DeSoto | *918 | 795 | 6 |
| Feliciana, E | *1,259 | 763 | 8 |
| Feliciana, W | *1,349 | 1,166 | 7 |
| Franklin | *822 | 571 | 4 |
| Grant | 351 | 236 | 2 |
| Ibérie | *886 | 600 | 4 |
| Iberville | 624 | 524 | 3 |
| Jackson | *682 | 282 | 3 |
| Jefferson | *602 | 428 | 3 |
| Lafayette | *1,295 | 590 | 6 |
| Lafourche | *1,715 | 1,426 | 9 |
| Lincoln | *1,400 | 1,116 | 7 |
| Livingston | *543 | 270 | 3 |
| Madison | *2,370 | 926 | 13 |
| Morehouse | 947 | 941 | 5 |
| Natchitoches | 1,281 | *1,620 | 8 |
| Orléans— | | | |
| 1er Ward | 1,115 | *1,366 | 7 |
| 2e Ward | 916 | *1,619 | 6 |
| 3e Ward | 1,912 | *2,347 | 13 |
| 4e Ward | 616 | *902 | 2 |
| 5e Ward | 1,001 | *1,399 | 5 |
| 6e Ward | 997 | 959 | 5 |
| 7e Ward | 991 | 1,050 | 5 |
| 8e Ward | 564 | *914 | 3 |
| 9e Ward | 1,062 | *1,297 | 6 |
| 10e Ward | 1,217 | *1,784 | 9 |
| 11e Ward | 1,162 | *1,647 | 9 |
| 12e Ward | 627 | 606 | 3 |
| 13e Ward | 341 | 384 | 2 |
| 14e Ward | 227 | 166 | 1 |
| 15e Ward | 490 | *644 | 3 |
| 16e Ward | 247 | *131 | 1 |
| 17e Ward | 195 | 257 | 1 |
| Ouachita | 1,976 | *2,226 | 11 |
| Plaquemines | 899 | 725 | 4 |
| Pointe-Coupée | *1,356 | 891 | 7 |
| Rapides | *1,641 | 1,746 | 10 |
| Rivière Rouge | 694 | 590 | 3 |
| Richland | 1,158 | 1,748 | 6 |
| Sabine | *822 | 423 | 4 |
| St Bernard | *367 | 260 | 4 |
| St Charles | 114 | 166 | 1 |
| Ste Hélène | 464 | 368 | 3 |
| St Jacques | *606 | 509 | 4 |
| St Jean Baptiste | 490 | 393 | 2 |
| St Landry | *3,329 | 2,099 | 16 |
| St Martin | *852 | 623 | 4 |
| Ste Marie | 515 | 671 | 4 |
| St Tammany | *605 | 431 | 3 |
| Tangipahoa | 795 | 714 | 4 |
| Tensas | 1,944 | 2,006 | 10 |
| Terrebonne | 1,007 | 1,003 | 5 |
| Union | *1,598 | 1,162 | 8 |
| Vermilion | *976 | 374 | 5 |
| Vernon | *558 | 278 | 3 |
| Washington | *374 | 340 | 3 |
| Webster | 548 | *561 | 4 |
| Winn | *720 | 320 | 4 |
| Total | 72,778 | 68,067 | 399 |

*Vote le plus élevé.

J. B. EUSTIS, Chairman du Comité Central Démocratique d'Etat.
O. M. TENNISON, Secrétaire.
6 nov—2f par sem jus 18 déc

---

# Proclamation

—DU—

# ROI DU CARNAVAL!

PRO BONO PUBLICO.

EDIT LXXX.

A tous ceux que le présent Edit concerne—Salut!

Nous rappelant avec une vive reconnaissance l'allégeance accordée à notre autorité et les brillantes cérémonies préparées pour notre règne joyeux, nous nous adressons encore une fois à nos bien-aimés sujets de la Nouvelle-Orléans, la reine des villes du Sud, notre capitale de prédilection, et, afin que tous se préparent à nous recevoir, nous ordonnons que le

MARDI-GRAS,

LE VINGT-SIXIÈME JOUR DE FÉVRIER 1884,

soit connu comme le grand jour de notre fête à nous, REX, Roi du Carnaval, soit observé avec une pompe inaccoutumée, et que tous ceux qui doivent allégeance à notre maison fassent tout en leur pouvoir pour que ce soit un jour de joie pour nos bien-aimés sujets et ceux qui visiteront notre capitale royale. A cette fin, nous ordonnons et décrétons :

I. Toutes les lignes de transport dans notre domaine royal publieront et promulgueront immédiatement un tarif réduit pour le transport à la Nouvelle-Orléans, au profit des sujets loyaux qui peuvent désirer visiter la capitale royale en ce jour.

II. Afin d'attester leur loyauté et d'honorer convenablement notre très auguste personne à l'occasion de notre entrée triomphale dans la capitale, tous les sujets fidèles qui y résident devront se former en corps organisés et se rapporter promptement au département de la guerre pour être assignés au service.

III. En considération de la prompte et implicite obéissance à cet Edit Royal, chaque sujet loyal est par la présente absous de tout service et allégeance envers tout autre pouvoir que le nôtre, et tous les édifices publics et lieux d'affaires dans la capitale royale devront être fermés.

IV. La réputation de nos fêtes s'étant étendue dans beaucoup de pays, inspirant à leurs peuples le désir de voir les magnifiques spectacles organisés en notre honneur et de participer aux joies de notre règne, nous adressons à tous ceux qui demeurent au delà de nos frontières, protégées par notre royal étendard de rouge, de vert et d'or, une cordiale invitation à visiter notre capitale de choix le Mardi Gras. Nous leur promettons un bon accueil et cette généreuse hospitalité par laquelle nos affectueux sujets de la Ville du Croissant sont renommés dans le monde entier.

V. Nous sommes heureux d'apprendre que la santé et la paix ont été le partage de notre peuple bien aimé dans tout l'Etat; que les récoltes ont été satisfaisantes; que l'avancement et la prospérité ont couronné toutes les branches de l'industrie et de notre commerce; qu'aux chemins de fer de notre capitale choisie, des voies importantes ont été ajoutées—le "Mississippi Valley", qui ouvrira une section riche et fertile du pays, et le "Queen and Crescent" qui contribuera puissamment à la prospérité de la ville reine du Sud—deux entreprises qui témoignent du talent et de l'énergie des citoyens et qui amèneront des capitaux. Nous formons le vœu que chaque année nouvelle voie s'accroître les richesses et la puissance de ceux que nous aimons tant, leur permettant par là de fêter avec plus d'éclat et avec plus de gaîté notre visite annuelle en la Ville du Croissant.

VI. Les préparatifs de nos bien-aimés sujets pour la grande EXPOSITION INDUSTRIELLE UNIVERSELLE ET LE CENTENAIRE DU COTON qui aura lieu dans notre Capitale favorite, la NOUVELLE-ORLEANS, en 1884-85, a reçu la sanction de notre gouvernement royal, et l'Exposition est assurée de l'appui et du concours de notre auguste personne. La tendance aux améliorations, l'impulsion donnée au commerce, l'appui du génie, les merveilles nouvelles de la science, l'élévation de la population, la richesse et la prospérité qui résulteront de cette grande combinaison des manufactures et des produits des nations du globe, sont au delà des calculs des hommes les plus sages et les plus entreprenants de notre siècle. Nous exhortons donc notre peuple à tout mettre en œuvre pour que NOTRE EXPOSITION soit la plus brillante, la plus belle et la mieux réussie où seront réunies les intelligences du monde les plus illustres de notre civilisation.

VII. Nous manifesterons ici le grand plaisir que nous ont causé les cordiales réceptions faites aux personnes attachées à notre cour et les fêtes organisées en leur honneur par notre cher cousin "Cincinnatus" de notre ville reine; et nous adressons des remerciements aux "Orioles" de Baltimore, pour les courtoisies dont ils ont entouré les représentants de notre royaume. De notre part et de la part de notre population, nous invitons ces galants chevaliers et leurs charmantes aimées à honorer notre ville de leur présence à la prochaine fête et à l'EXPOSITION DU CENTENAIRE.

Dieu Protège le Roi!

Donné sous notre signature et le sceau royal dans le Palais des Arts, en notre ville de l'Industrie, ce 25me jour d'Octobre 1883, et la Onzième Année de notre règne.

Par le Roi lui-même,

REX

Contresigné : BATHURST, Grand Chambellan.

Palais du Carnaval, Nouvelle-Orléans, 26 Novembre 1883.

Toutes les communications officielles devront être adressées à BATHURST,
Tiroir de la Poste 1883, Nlle-Orléans, Lne.
27 nov—

---


## BODLEY BROTHERS

70, 72, 74 rue St-Charles.

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, [illegible] wagons à coton, charrettes à bagages, charrettes pour fermes, [illegible] brancards, colliers de chevaux, [illegible] à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.


---

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

**Mme M. N. Stewart versus Charles Louque.—No 9957.**
B. J. West & Son versus Charles Louque. No 9956.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans les respectives affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI 9 janvier 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Dumaine, Ste. Anne et Robertson, mesurant soixante-trois pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Claiborne sur une profondeur de soixante trois pieds huit pouces et trois lignes sur la ligne parallèle à la rue Ste. Anne, trente et un pieds cinq pouces sur une première profondeur parallèle à la rue Dumaine, puis rétrécissant à un angle droit vingt-neuf pieds sept pouces et cinq lignes sur une seconde ligne de profondeur trente deux pieds trois pouces et trois lignes sur la ligne du fond, et trente quatre pieds trois pouces de largeur sur la ligne du fond.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
6déc—6, 13, 20, 27—3, 9 janv.

**Grande vente, par le Shérif Civil de la paroisse d'Orléans**, de tout le contenu de la bâtisse située 40 rue Bassin dans le Premier District de cette ville, et comprenant le mobilier de chambre à coucher, armoires à glace, grandes et magnifiques glaces, tapis de Bruxelles, side-boards et meubles de salle à manger, piano, ornements de cheminées et statues, rideaux de dentelle, peluches, meubles et ustensiles de cuisine, etc., et autres articles divers trop nombreux à énumérer, dans la

Succession de Kate Townsend.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 9,740—En vertu d'un ordre de vente daté du 30 novembre 1883 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je vendrai à l'enchère publique, sur les lieux précédemment désignés, JEUDI 13 décembre 1883, à 10 heures du matin, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le tout et en particulier le contenu meubles, effets mobiliers, etc., de la bâtisse 40 rue du Bassin, dans le Premier District de cette ville, selon un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1er déc—1, 8, 13

**Banque des Citoyens de la Louisiane vs Françoise Delphine Knoel Livaudais.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9770—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 5 janvier, 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur l'îlet borné par les rues Union et Français, Casacalvo, [illegible] 30 pieds de face à la rue Casacalvo, 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à P. D Hémécourt, et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Jean Baptiste Annette.

Ensemble avec trente-trois actions maintenant réduites à trente-et-un actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, y attachées.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de quatre-vingt-huit piastres ($88 00) échéant le 1er mars 1884, et renouvelable selon la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et la balance comptant. L'acquéreur assumera toutes les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action hypothécaire devra être identifié avec l'acte hypothécaire de Françoise Delphine Knoel L. en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, passé le 28 septembre, 1836 avec l'acte du shérif dans cette affaire.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 déc—4, 11, 18, 26, jan 2 5.

**Banque des Citoyens de la Louisiane vs. François St-Martin et Alphonse Abadie et Mme Vve Alphonse Abadie, possesseur actuel.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No. 9,771—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre la rue Gravier et l'Allée Natchez, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 5 janvier 1884 à midi, de la propriété ci-après décrite, ensemble avec les actions, maintenant réduites à trente huit, du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, ici annexées, à savoir—

Un morceau de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, sur la rue Mandeville, entre Moreau et Casacalvo, mesurant vingt pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de cent quarante-cinq pieds, entre lignes parallèles, le tout au pied français; le dit lot étant borné [illegible] par la propriété de Mlle E. Lamothe, et au-dessous par la rue Moreau par la propriété de Mlle Lopez. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de cent vingt piastres ($120), échéant le 1er d'août 1884 et renouvelable conformément à la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et la balance comptant. L'acquéreur assumera toutes les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane; et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte hypothécaire de Mme Jean Baptiste Lamothe en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, passé le 5 juillet 1819 pardevant Charles Boudousquié, notaire en cette ville, avec l'acte de vente du shérif en cette affaire.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 déc—4, 11, 18, 26 jan 2, 5

**Jose Martinez vs Pierre Marino et Michel Marino.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8621—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 2 janvier 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le carré No quarante-cinq, borné par les rues Roman, Prieur, O'Reilly et Aubry, et mesurant trente-un pieds cinq pouces et une ligne de façade rue Roman, sur une profondeur et façade rue Aubry, de cent dix huit pieds cinq pouces et sept lignes, étant le terrain No dix.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Pierre Marino.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
1 déc—1 8 15 22 29 janv 2

**Mme A. H. Cenas vs Gadane Casanave.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 9475 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 12 décembre 1883, à 10 heures A. M. des propriétés ci-après décrites, à savoir :

Le contenu et installations de l'établissement de pompes funèbres bien connu, situé au No 88 de la rue Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, consistant en corbillards, barouches, chevaux, cercueils, cercueils métalliques et autres nombreux articles concernant le dit commerce—d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er déc—1, 6, 12

**S. M. Edwards vs M. T. Ryder.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 9823.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasin, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 29 décembre 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1o Une portion de terre, avec les bâtisses et améliorations et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, située dans le sixième district de cette ville, bornée par les rues Prytania, St. Charles, Antonine et Foucher, mesurant soixante-deux pieds six pouces de face à la rue Prytania sur une profondeur de cent trente pieds. La dite portion de terre étant une partie du lot B dans l'îlet numéro trente-huit, sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, en date du 8 juillet 1870 : une dite copie est annexée à l'acte d'achat du vendeur de la dite défenderesse, en date du 2 septembre 1870, passé pardevant Edward Barnett, anciennement notaire en cette ville; et le dit lot B dont la dite portion de terre qui doit être vendue dans cette affaire, fait partie, a été acheté par la défenderesse dans cette affaire d'Oscar J. Delery, par acte passé le 16 novembre 1871, par devant James Fahey, notaire en cette ville.

2o Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet numéro trente-huit, borné par les rues Prytania, St Charles, Foucher et Antonine, conformément à un plan des anciens faubourgs Plaisance et Delachaise, fait par C. A. Hedin, ancien voyer, déposé en l'étude de A. Guyol, notaire, la dite portion de terre étant désignée par la lettre A sur un plan annexé pour référence à un acte de vente par Raymond Pechala à Mme Blanche Shropshire, passé le 2me jour d'août 1867, en l'étude de A. Hero Jr, notaire en cette ville. Le dit morceau ou portion de terre mesure, conformément au dit plan, soixante-deux pieds six pouces de face à la rue Prytania sur une profondeur et de façade à la rue Foucher, et qui fait l'encoignure, de cent quatre-vingts pieds, entre lignes parallèles. Etant la même propriété acquise par la défenderesse de la Veuve Anne C Ryder par acte passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire, le 8 octobre 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27nov—27 déc 1 11 18 26 29

---

## ANNONCES JUDICIAIRES.

**M. R. Cosgrove vs. Price & Wire Brothers.**

COUR DU DIX-NEUVIÈME DISTRICT JUDICIAIRE, Paroisse Terrebonne, No 6292 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour du Dix-Neuvième District Judiciaire, Paroisse Terrebonne, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 22 décembre 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir.

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Tivoli Circle, St-Charles, Calliope, Delord et Carondelet, mesurant quinze pieds de face à la rue Delord, sur une profondeur de quatre-vingt-treize pieds huit pouces et dix-huit pieds huit pouces de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme étant la propriété d'Arthur W. Wire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 nov—20, 27—4, 11, 18, 22 déc

VENTES PAR LE CONSTABLE.

**Dr Eugène Rabasse vs Gabriel Santa Cruz.**

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 3585—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'encan, à mon entrepôt No 87 Passage de la Bourse, MERCREDI 19 décembre 1883, à midi,

5 machines à coudre brisées, 1 armoire, 1 comptoir, 3 portraits et un lot de caisses vides d'après un plan enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
N. V. VINET, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
8déc—8, 17, 9

**Benjamin Albertson vs Joseph Gondé.**

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 7490.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Chas G Ogden, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt. No 900 rue des Magasins, dans le Sixième District de cette ville, le SAMEDI, 15 décembre 1883, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
T. M. HEATHERTON, Constable.
4 déc—4 9 15

## ASSURANCES.

### Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans

**Pour l'année expirant le 31 décembre 1882.**

Primes sur les incendies....$319,580 40
Primes maritimes.... 12[illegible] 62
Primes de rivières.... 35,765 19—$481,856 21
Primes acquises en 1881.... 87,963 10
Total des primes....$569,8[illegible]

A déduire—
Primes non acquises....$201 117 02
Primes remboursées 54,592 99
Réassurances 99,881 58— 355,491 59
Primes nettes acquises....$214,427 42
Intérêt, loyer et courtage.... 45,046 16
$259,473 58

A déduire—
Pertes de feu....$188,793 63
Pertes maritimes.... 43,932 10
Pertes de rivières.... 19,137 64
Total des pertes....$251,863 36
Dépenses générales, commissions, réassurances, taxes, etc. 174,535 25— 426,394 61
Profits nets....$33,088 9[illegible]
Ajouter—
Montant au crédit de profits et pertes....$145,255 10
Moins dividende de juillet 1882.... 25,000 00— 120,255 10
Surplus....$153,344 00
A déduire—
Réclamations fixées, non fixées et non acceptées.... 46,410 26
Surplus net, 31 décembre 1882....$106,933 83
Situation le 31 décembre 1882 :

VALEURS AU PRIX DU MARCHE.

Argent dans les banques....$90,194 79
200 bons des Etats-Unis, 4 pour cent. 229,000 00
50 bons Loan Street Cotton Press.... 26,250 00
2 bons du New Orleans Pacific Railway.... 1,790 00
10 bons de la Louisiana Manufacturing Company.. 10,000 00
50 bons du New Orleans Water Works.... 27,000 00
40 bons du New Orleans City Railroad.... 37,500 0
1 bon du Bataillon Washington Artillerie.... 500
15 actions du New Orleans City Railroad.... 1,290 00
5 actions de la State National Bank.... 595 00
35 actions de l'Importers' Bonded Warehouse Co.... 1,330 00
120 actions de la Valette Dry Dock Company.... 3,000 00
1 action du New Louisiana Jockey Club.... 750 0
Propriétés foncières en ville.... 132,940 00
Billets, 1re hypothèque.... 115,027 66
Prêts sur demande. 67,900 00
Billets garantis par nantissement.... 0 00
Billets à recevoir en règlement de primes.... 13,476 83
Primes en cours de collection.... 63,761 87
Dû par agents et en cours de transmission.... 10,645 27
Compte en suspens. 716 26
Dû par compagnies d'assurances pour pertes réassurées et déterminées.... 17,601 14— $875,536 62

PASSIF.

Fonds capital....$500,000 00
Réserve pour primes non acquises. 201,117 02
Réserve pour réclamations non déterminées.... 46,410 26
Dividende non réclamé.... 4,315 50
Dû à la Factors and Traders' Insurance Company.... 11,400 20
Dû à d'autres compagnies pour réassurances.... 5,511 73
Excédant net comme ci-dessus.... 106,933 83— $875,536 62

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1883.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif à ladite Compagnie, déclarons par le présent avis qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est juste et correcte.

[Signé] CHARLES T. DUGAZON, J. ALDIGÉ, AD. SCHREIBER.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le [illegible] 1883, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1883.

—DIRECTEURS—

JULES ALDIGÉ, E. GALLY, THEO. BRIERRE, CHAS. LAFITTE, W. A. BELL, PIERRE POUTZ, ANT. CARRIÈRE, AD. SCHREIBER, CHAS. T. DUGAZON, CHAS. E SCHMIDT, D. FATJO, JULES TUYES.

---

## ASSURANCES.

### Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

**Vingt-neuvième état annuel.**

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant :

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1883, les primes non-échues de l'année précédente y comprises :
Risques de feu....$248,848 79
Risques sur les mers.... 22,032 70
Risques sur les rivières.... 22,912 63
Total des primes....$293,7[illegible] 12
Moins les primes non-échues.... 75,281 00

Primes nettes, échues le 31 mai 1883....$218,508 12

Pertes payées
Sur risques de feu....$56,527 62
Sur risques maritimes. 13,201 25
Sur risques de rivières. 4,495 50
Taxes et dépenses, moins l'intérêt.... 25,164 16
Réassurances et primes remboursées.... 18,100 96 — $116,488 79

Profit....$102,014 33

La Compagnie possède l'actif suivant :

Actions de banques, chemins de fer et autres actions.... 244,820 52
Billets garantis par hypothèque et nantissement.... 61,232 78
Billets à recevoir.... 149,230 00
Primes en voie de collection.... 61,096 58
Actions du Vallette Dry Dock Co.. 36,450 06
Actions du New Orleans Waterworks Co.... 11,388 50
Bons Consolidés de la Louisiane.... 19,600 00
Mandats sur la ville (City Time).... 15,426 25
Jugement sur billets hypothécaires 2,000 00
Argent en caisse.... 4,225 00
82,579 62
$686,224 49

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

P. POURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Signé et assermenté devant moi ce 11me jour de juin 1883.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce 11me jour de juin 1883, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un second dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1883, payable le troisième LUNDI du mois de juillet prochain.

DIRECTEURS.
P. MASPERO, JNO. B. LALLANDE,
M. W. SMITH, J. J. FERNANDEZ,
D. FATJO, PAUL POURCHY,
EDWARD TOBY, D A. CHAFFRAIX,
R. W. TAYLOR, CHAS. LAFFITTE,
[illegible] JNO. A. SHAKSPEAR.

### Compagnie d'Assurances du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

Bureau, 12 rue Carondelet.

Douzième Etat de Situation Annuel.

CONFORMEMENT aux exigences de sa charte, la Compagnie publie l'exposé suivant :

Primes reçues durant l'année expirant le 30 juin 1883 :
Sur les risques d'incendie....$133,297 0[illegible]
Sur les risques de rivières.... 13,087 5
Sur les risques de mers.... 17,657 72
A ajouter, les primes non échues de 1882.... 20,324 52 — $184,336 77
A déduire les primes non échues en 1883.... $26,461 00
Moins les primes remboursées et les annulations.... 3,691 69 — 30,09[illegible] 78
Primes nettes....$154,243 99
Moins les pertes, etc., payées durant la même période :
Sur les risques d'incendie.... 73,353 27
Sur les risques de rivières.... 7,902 45
Sur les risques de mers.... 19,319 07
Réassurances.... 7,335 00
Impressions et annonces.... 463 15
Taxes.... 1,283 83
Réduction (Rebate).. 27,572 79
Bureau des réassurances.... 3,036 87
Dépenses, etc., moins l'intérêt.... 8,826 50 $148,677 93
5,566 06
A ajouter : Profits et pertes.... 29 401 09
$34,967 15
Réservé pour les pertes non ajustées et non payées. 10,460 00
Cinq pour cent dividende payé en janvier 1883.... 5,000 00
Cinq pour cent dû, maintenant.... 5,000 00
Surplus.... 14,507 15 $34,967 15

La compagnie a l'actif suivant :
Comptant.... $17,199 96
Primes en voie de perception.... 19,988 66
Actions et bons et autres valeurs en pour.... 27,699 76
Billets immobiliers.... 39,992 48
Billets garantis par nantissements.... 16,357 00
Billets garantis par hypothèques.... 17,042 46
Billets à recevoir à courtes échéances.... 9,860 00
Meubles de bureau et installation.... 2,370 25 $150,907 74

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Fait et assermenté pardevant moi à la Nouvelle-Orléans, ce 11me jour de juillet 1883.

JNO. BENDERNAGEL, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 10 juillet 1883.

A une réunion du Bureau de Direction, tenue ce jour, il a été unanimement résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT au 30me jour de juin 1883, payable sur demande, ce dividende faisant DIX POUR CENT par an sur le fonds-capital de la Compagnie.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
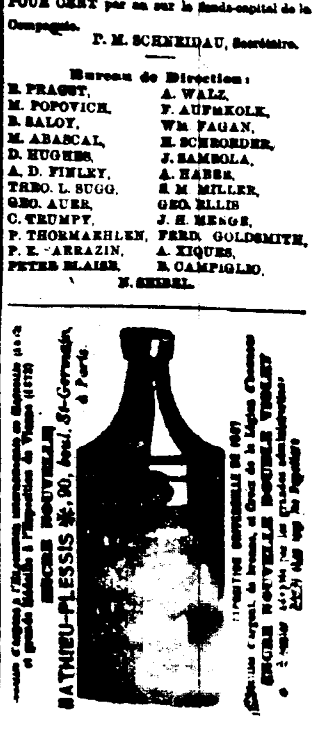
Bureau de Direction :
E. PRAGST, A. WALZ,
M. POPOVICH, F. AUFMKOLK,
B. SALOY, Wm FAGAN,
M. ABASCAL, H. SCHROEDER,
D. HUGHES, J. SAMBOLA,
A. D. FINLEY, A. HABER,
THEO. L. SUGG, S. M. MILLER,
GEO. AUER, GEO. ELLIS,
C. TRUMPY, J. H. MENGE,
P. THORMAEHLEN, FERD. GOLDSMITH,
P. E. CARRAZIN, A. XIQUES,
PETER BLAISE, B. CAMPIGLIO,
N. SEIBEL.